



Brocante Musicale

19 septembre 2026



Place Jeanne Hachette 60000 BEAUVAIS

BULLETIN INSCRIPTION Particulier

Je soussigné(e) Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal & Ville.....

Téléphone.....

E-mail.....

N° carte d'identité

Délivrée par, le/...../.....

Immatriculation du véhicule

Produits principaux proposés :

Déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant(e)

-De ne vendre que des objets personnels et usagée (article R32-9 du Code Pénal)

-De ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Réservation : (A renvoyer avant le 1^{er} Septembre. Quantité de barnums limitée, attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations)

-Réservation de Barnum (s) 3m x 3m (1 fond, 1 table et 2 chaises inclus) avec **participation financière de 15€** sous forme de don au ROTARY permettant le bénéfice d'une réduction d'impôts soit.....x 15€ =.....€

-Réservation de.....x 3 Mètres linéaires avec mon propre matériel (Poids obligatoires pour tout barnum ou tente !) avec **participation financière de 15€** (tous les 3m) sous forme de don au ROTARY permettant le bénéfice d'une réduction d'impôts soit.....x 15€ =.....€

1 Stand éphémère pour la vente de peu de matériel sera mis à disposition gratuitement à tout exposant ne restant que quelques heures (1 instrument, 1 sono, 1 ampli, quelques jeux de lumière ou livres... par ex.) (Pas d'inscription, Pas de Caution, Pas de participation financière)

-Demande de matériel en sus :Table,.....Chaise,.....Grille d'expo. Avec **participation financière de 5€** pour chaque article sous forme de don au ROTARY permettant le bénéfice d'une réduction d'impôts soit€

Ci-joint le règlement de ma participation financière totale (Barnums, emplacement, matériel en sus)€

Ci-joint le règlement de ma Caution de **60€** pour toute inscription

Je souhaite un CERFA : OUI – NON

Fait à, le /..... /Signature

RÈGLEMENT

Article 1 – La Brocante Musicale Broc'n Music est ouverte aux professionnels et particuliers et se déroulera sur la Place Jeanne Hachette de BEAUVAIS 60000.

Article 2 – La date de la Brocante est le Samedi 19 septembre 2026, de 09h00 à 18h00. Chaque exposant devra être muni d'une pièce d'identité ou d'une carte professionnelle afin de pouvoir remplir le cahier d'enregistrement.

Article 3 – La vente de boissons et la restauration sont interdites, et sont réservées uniquement à l'organisateur Rotary Club NewBees de BEAUVAIS

Article 4 – L'accès au stand en véhicule (voiture ou camionnette) est possible de 7h00 à 09h00. Pour des raisons de sécurité, les véhicules ne seront pas autorisés sur la place de 09h00 à 18h00. Les véhicules devront donc être sortis du périmètre AVANT 09h00 impérativement et ne seront autorisés à rentrer sur la place qu'APRES 18h00. Vous vous engagez à ne pas vider le stand avant 18h00 afin de préserver l'ambiance chaleureuse de la manifestation (Sauf cas d'Urgence).

Article 5 – L'emplacement devra être nettoyé avec obligation de ne laisser aucun détrit, carton ou autre.

Article 6 – L'organisateur Rotary Club NewBees de BEAUVAIS est le seul à pouvoir autoriser ou non un emplacement. L'inscription étant obligatoire, aucune autorisation ne sera délivrée le jour même. L'emplacement sera attribué par l'organisateur et ne donnera lieu à aucune discussion.

Article 7 – Chaque exposant apporte son propre matériel, l'emplacement étant délivré sans barnum, ni table, ni chaise. Toutefois, la réservation de ce matériel est possible (dans la limite des stocks disponibles) et ne sera prise en compte qu'après réception du bulletin d'inscription dûment rempli.

Article 8 – Une caution de 60 € pour toute réservation d'emplacement, avec ou sans matériel (sous forme de chèque ou d'espèces). Elle devra être réglée pour que la demande soit acceptée. Le règlement de la caution sera payé séparément du don.

Article 9 – La caution pour matériel ne sera restituée qu'après rangement du stand et vérification par l'organisateur de l'état du matériel prêté. La caution pour l'emplacement simple sera restituée lors de l'installation du stand (présence effective constatée).

Article 10 – Aucune demande particulière (barnum, tables et/ou chaises supplémentaires, emplacement plus grand...) ne sera prise en compte le jour même.

Noter ci-dessous toute demande particulière souhaitée (choix d'emplacement, besoin en électricité...) et nous ferons le maximum pour exaucer vos vœux

Autorisation accordée le :

Le Président du Rotary Club Beauvais NewBees

La Maison des Associations Harmonie, 25 rue Maurice Segonds, 60000 Beauvais

Mail : brocnmusic@gmail tel : 07 52 02 51 09